

<http://sudeducation92.ouvaton.org/spip.php?article1462>



Les lycées doivent rester en éducation prioritaire

- SECONDAIRE



Date de mise en ligne : lundi 4 juillet 2016

Copyright © SUD éducation 92 - Tous droits réservés

Après l'annonce à l'automne 2014 de la sortie des lycées de l'éducation prioritaire,

Après l'absence de réponse de notre hiérarchie, à nos sollicitations multiples,

Après la confirmation par un courrier du 27 avril 2016 de Mme Najat-Vallaud Belkacem à M. Pietrasenta indiquant notamment que "la refondation de l'éducation prioritaire est axée sur la scolarité obligatoire c'est à dire l'école et le collège."

Compte tenu du mépris affiché par notre Ministère de tutelle qui n'a même pas daigné nous recevoir en délégation lors du rassemblement du 18 mai,

Nous vous annonçons qu'il n'y aura pas de rentrée au lycée Joliot-Curie de Nanterre en septembre 2016.

Nous exigeons :

* Le maintien des lycées dans l'éducation prioritaire

* Un statut clair qui garantisse par la loi tous les éléments qui fondent la cohésion des personnels et leurs conditions de travail (rémunération et bonification de tous les personnels enseignant comme non-enseignant, titulaire come non-titulaire, moyen horaires pour limiter les effectifs, dédoubler les classes, mettre en place des ateliers spécifiques, etc.)

Faute de réponse claire de notre hiérarchie sur ces points, nous nous engageons à ne pas prendre nos classes à la rentrée de septembre 2016.